



Journée d'actions 17 septembre 2020

Le gouvernement a décidé de poursuivre dans la mise en œuvre de ses réformes de l'assurance chômage et des retraites, et n'a répondu que très partiellement aux attentes des soignants et agents de l'hôpital et des Ehpad. La CGT appelle à la mobilisation, notamment pour la santé, le 14 juillet. À l'issue des rencontres en bilatérales avec le Premier ministre, elle appelle aussi à une journée nationale d'actions, de grèves et de manifestations le 17 septembre.

Le nouveau Premier ministre, Jean Castex, voudrait se construire l'image d'un homme de dialogue. Avec sa ministre du Travail, Élisabeth Borne — qui remplace Muriel Pénicaud — il a ainsi reçu en bilatérales du 8 au 10 juillet l'ensemble des organisations syndicales et patronales, avant une conférence sociale (multilatérale, donc) prévue le 17 juillet. Mais ils ont déjà annoncé la couleur, et le ton n'est guère au changement de politique.

Le retour au monde d'avant ?

Ainsi Emmanuel Macron a-t-il donné à Jean Castex mission de mettre en œuvre sa réforme libérale des retraites, prévoyant notamment un allongement de la durée de cotisation en dépit du chômage des seniors, de l'aspiration à bénéficier d'années de fin de vie en bonne santé, et de la situation de la jeunesse confrontée au chômage et à la précarité. En cause, le déficit de la Sécurité sociale et des caisses de retraite. Comme si elles ne souffraient pas en réalité d'un déficit de ressources, lié à la fois au chômage massif et aux exonérations patronales. *« 60 milliards d'euros versés aux actionnaires en 2019 par les entreprises du CAC 40, 90 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales patronales et cadeaux fiscaux en tout genre par an aux entreprises. »*, rappelle la CGT.

Seconde annonce : le maintien de la réforme de l'assurance chômage dont le Premier volet est déjà en vigueur et le second était prévu pour septembre, et dont le gouvernement Castex n'envisage que le décalage de l'entrée en vigueur. Pourtant, le texte de la réforme prévoit de rendre plus drastiques encore les conditions d'accès aux allocations pour les privés d'emploi, qui entre autres mesures devraient, pour y avoir droit, avoir travaillé six mois sur les vingt-quatre précédents au lieu de quatre sur vingt-huit aujourd'hui.

Dans les deux cas, le nouveau Premier ministre fait l'unanimité syndicale contre lui. Toutes les organisations syndicales réclament l'abandon de cette réforme de l'assurance chômage. Et toutes considèrent aussi que ce n'est pas le moment de réformer notre système de retraites, aussi bien celles qui souhaitent maintenir un système solidaire et refusent le passage à un système par points (comme la CGT, FO, la CGC, la FSU, Sud), que celles qui (comme la CFDT) promouvaient ce changement radical. Même le patronat, au nom de la relance, considère que l'urgence n'est pas à réformer les retraites.

Emploi et salaires : priorités des travailleurs

Pour l'ensemble des organisations syndicales, la première urgence, c'est l'emploi, et singulièrement l'emploi des jeunes. Mi-juin, l'Unedic prévoyait la suppression de quelque 900 000 emplois d'ici la fin de l'année-dont environ un tiers en Île-de-France — et une hausse de 630 000 chômeurs indemnisés. Et quelque 700 000 jeunes devraient entrer dès

septembre sur le marché du travail, souligne la CGT.

Dans ce contexte, Medef et grand patronat souhaiteraient faire payer la facture à la fois à l'État qu'il juge traditionnellement trop dispendieux, mais à qui il réclame de nouvelles exonérations sociales et fiscales, et aux travailleurs, en multipliant les accords dits de performance. Objectif : flexibiliser davantage le travail, accroître le temps de travail, voire réduire les salaires, en dépit des aides publiques que le patronat reçoit d'un côté et des dividendes qu'il verse de l'autre aux actionnaires.

Pour la CGT, c'est précisément l'inverse qui s'impose. Préserver et même accroître l'emploi passe par la réduction du temps de travail, à la fois pour le partager et pour favoriser de meilleures conditions de travail. D'où la revendication d'un passage aux 32 heures. Mais il s'agit aussi, et c'est avec l'emploi la seconde priorité de la période pour la confédération, d'augmenter les salaires, à commencer par le Smic à 1800 euros, ce qui est du ressort du gouvernement.

Journée nationale d'action le 17 septembre

Utopique ? Non, notamment si les dividendes au lieu d'être grassement versés aux actionnaires sont utilement reversés dans les entreprises, la production, la recherche, les rémunérations. L'État peut de ce point de vue conditionner les aides qu'il multiplie aujourd'hui sans contrepartie. Il est appelé aussi à jouer son rôle d'État stratège, pour développer des perspectives industrielles répondant aux urgences écologiques, économiques et aux besoins sociaux, favoriser l'indépendance sanitaire, agricole, technologique et financière du pays de même qu'il est appelé à investir dans les services publics à commencer par la santé et les transports publics propres...

C'est pourquoi, estimant qu'« *après la rencontre avec le Premier ministre [il n'y a] toujours rien de concret pour l'emploi et les salaires [et qu'] il faut passer des paroles aux actes* », [la CGT appelle d'ores et déjà](#) « *les salariés, retraités, privés d'emplois à faire de la journée du 17 septembre 2020 une puissante journée nationale d'actions, de grèves et de manifestations* ».